

Bergerac, le 26 octobre 2024

Chers collègues,

Nous avons tous subi les conséquences d'une année météorologique épouvantable. Malgré nos efforts et nos dépenses, le résultat est maigre, probablement pire que 2023 déjà très bas. Dans ces conditions, nos exploitations sont fragilisées et en grande difficulté de trésorerie. C'est un fait et personne ne pourrait le nier.

Pourtant nous devons avancer, terminer les vinifications, les élevages, préparer les vins pour les ventes en vrac ou prévoir les mises en bouteilles. Pour ceux qui choisissent l'AOC et/ou l'IGP, la déclaration de revendication est indispensable pour permettre cette commercialisation. Cette étape de revendication entraîne des cotisations permettant le travail de gestion et de défense du signe de qualité.

Nous sommes conscients que ces dépenses arrivent à un moment difficile, nous y sommes tous confrontés. Mais nous devons maintenir nos organisations collectives afin de préserver nos appellations. Les cotisations demandées sont restées identiques depuis 5 ans. Dans le même temps nous diminuons les charges de fonctionnement de la FVBD. L'exercice que nous commençons au 1^{er} octobre sera encore plus marqué par cette volonté de serrer la vis. Un départ en retraite ne sera pas remplacé et une retraite partielle ne sera pas compensée. Par ailleurs, nous prélèverons dans nos réserves pour compenser deux exercices déficitaires et ainsi limiter le recours aux prêts à court terme.

Dans ce contexte, nous vous rappelons que tout dépôt de revendication doit être accompagné de son règlement. Comme les années précédentes, un étalement du paiement sera possible : par chèque, par virement, par prélèvement. Nous étudierons toutes possibilités avec vous et ainsi vous permettre de maintenir vos productions en AOC et/ou IGP.

**Organisme
de défense
et de gestion**

AOC

Bergerac
Côtes de Bergerac
Côtes de Duras
Monbazillac
Montravel
Côtes de Montravel
Haut-Montravel
Pécharmant
Rosette
Saussignac

IGP

Périgord

L'ensemble du conseil d'administration est à votre écoute, nous restons mobilisés et engagés à vos côtés. Ainsi nous vous proposons un moment de rencontre conviviale « post-vendange », lors de l'évènement « un Lager's dans tes vignes » **le 13 novembre** (voir les newsletters et le site internet de la FVBD). Profitons de ce temps d'échange pour développer nos solutions d'avenir.

Bien cordialement,

100% Sud-Ouest France

Pôle Viticole • ZA Vallade sud
24112 BERGERAC cedex
T 05 53 24 71 77
contact@fvbd.fr

Association loi 1901
W241000367
Siret 402 598 908 000 26
APE 9412 Z
ODG CNV 2007/75-2

Laurence RIVAL,
La Présidente.

Alain QUEYRAL,
Le Trésorier.